

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 05 Octobre 2023 -

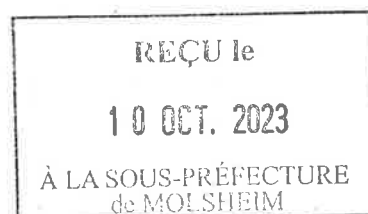
Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants :

14

- ☞ Nombre de membres présents : 9
- ☞ Nombre de membres ayant donné procuration : 5



Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 5 octobre à 17 heures 00, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 27 septembre de l'an deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle du Plateau 305, 1 rue Gambrinus, au siège du PETR BRUCHE MOSSIG à MUTZIG.

M. Alain FERRY, Président du PETR Bruche Mossig, étant absent excusé, la présidence de la séance est assurée par M. Daniel ACKER, 1^{er} Vice-Président du PETR Bruche Mossig.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLSHEIM
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

MEMBRES REPRESENTES :

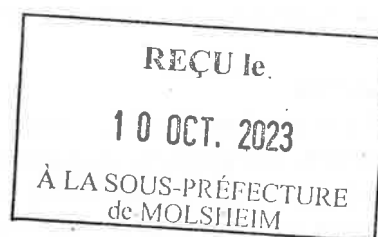
M. Alexandre DENISTY, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN,
M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH,
M. Fabien BLAESS, ayant donné procuration à M. Nicolas WINLING,
M. Daniel FISCHER, ayant donné procuration à M. Cédric HALTER,
M. Gérard STROHMENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER,

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCoT

EXCUSES :

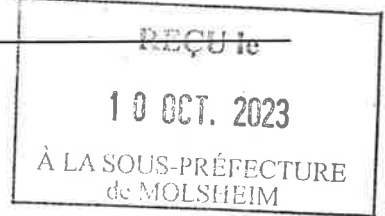
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF,
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS,
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN



OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - PETITES VILLES DE DEMAIN : SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)

N° 2023-226-PETR

EXPOSE



Les programmes Petites Villes de Demain ont été engagés sur le territoire à partir de 2021 avec pour objectif d'aboutir à la constitution d'une Opération de Revitalisation du Territoire, avant la fin d'année 2023, pour 3 centralités du territoire Bruche Mossig :

- le tripôle de Molsheim, Dorlisheim, Mutzig ;
- le pôle rural de montagne de Barembach, Schirmeck, La Broque et Rothau ;
- le bipôle Wasselonne / Marlenheim.

L'ORT, créée par l'article 157 de la loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN), est un outil au service des territoires dont les élus peuvent se saisir pour mettre en œuvre un projet global de revitalisation de leur centre-ville. Il est porté, a minima, par la commune principale et son intercommunalité.

La stratégie de revitalisation de territoire a été élaborée à partir d'un diagnostic, réalisé en régie, identifiant les potentiels et des atouts du territoire, dans une approche systémique et transversale, partagée avec les acteurs locaux et les partenaires institutionnels.

Le PETR a été associé à ces travaux.

Ayant une visée opérationnelle, les conventions constituent une feuille de route à destination des partenaires en vue de solliciter un accompagnement et des financements pour les futurs projets.

Ainsi, ces conventions ORT ont vocation à planifier et organiser l'action des collectivités (Communauté de communes et communes engagées et leurs partenaires) pour les 5 années à venir, révisables par avenant, dont l'évaluation par indicateurs de suivi est prévue annuellement puis par un bilan final.

Les engagements du PETR dans le cadre de ces conventions PVD est prévu comme suit :

Le PETR Bruche Mossig s'engage à accompagner les communes et la communauté de communes dans la mise en œuvre des objectifs et orientations du SCOT Bruche Mossig et du plan climat air énergie territorial pour conforter la stratégie et les actions de l'ORT (renforcement de la centralité dans l'enveloppe urbaine, stratégie foncière, objectifs de renouvellement urbain, requalification et renaturation des espaces publics en lien avec la Trame Verte et Bleue, alternatives au « tout voiture »,).

Le PETR s'engage avec Tremplin Entreprises à accompagner les nouveaux entrepreneurs qui souhaitent s'installer dans le territoire et les aider à pérenniser leur activité.

Le PETR s'engage à soutenir et à mobiliser des financements européens pour les projets qui s'inscrivent dans la stratégie du programme LEADER du GAL Bruche Mossig.

Le PETR s'engage, dans le cadre du dispositif France Rénov et du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE), à conseiller les habitants et propriétaires pour la rénovation énergétique de leur logement.

DECISION

VU l'article 157 de la loi portant sur l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, dite LOI ELAN, du 23 novembre 2018 ;

- VU la convention Petites Villes de Demain pour Molsheim, Dörlisheim et Mutzig, signée le 27 avril 2022 ;
- VU la convention Petites Villes de Demain pour Barembach, Schirmeck, La Broque et Rothau, signée en septembre 2021 ;
- VU la convention Petites Villes de Demain pour Wasselonne et Marlenheim, signée le 21 mai 2021 ;
- VU les projets de convention d'Opération de Revitalisation du Territoire exposant les enjeux, la stratégie, et les propositions d'actions pour chacune des 3 centralités du territoire Bruche Mossig susmentionnées ;

LE COMITE SYNDICAL

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

A l'unanimité
APPROUVE

les 3 conventions d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), à savoir celle du tripôle de Molsheim, Dörlisheim, Mutzig, celle du pôle rural de montagne de Barembach, Schirmeck, La Broque et Rothau, et celle du bipôle Wasselonne / Marlenheim.

AUTORISE

Monsieur le Président à signer ces 3 conventions d'Opération de Revitalisation du Territoire.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Gilbert ROTH

Le Président de séance,



Daniel ACKER

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/10/2023

Publié le : 12 /10/2023

